

# Les actions en faveur des mulettes perlières en Basse-Normandie

Programme LIFE+ NAT FR 000583 / 1st September 2010 - 31st August 2016

UNE ACTION COORDONNÉE PAR EN PARTENARIAT AVEC

Bretagne Vivante  
Une voix pour la nature

La mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*) représente un des meilleurs indicateurs de la qualité de nos cours d'eau, en raison de sa très grande sensibilité à la qualité de l'eau courante et des sédiments. La préservation des populations de mulettes perlières passe nécessairement par la restauration des rivières qui l'abritent mais aussi par une approche à l'échelle du bassin versant. Les bénéfices ainsi obtenus profitent aussi bien à elle-même qu'aux autres populations aquatiques (salmonidés notamment, hôtes de la mulette perlière) et aux usagers du territoire.

À chaque problème, sa solution !

Beaufils B.1, Ribeiro M.2 & Rostagnat L.3

- (1) Parc naturel régional Normandie-Maine  
Carrouges, France  
benjamin.beaufils@parc-normandie-maine.fr
- (2) CPIE des Collines normandes  
Ségrie-Fontaine, France  
m.ribeiro@cpie61.fr
- (3) Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne  
Gavray, France  
loic.rostagnat@siaes.net

Colloque « Conservation et restauration des populations et de l'habitat de la mulette perlière en Europe »  
26-27 novembre 2014, Brest, France

## 1. Protéger les berges



Berges et cours d'eau piétiné par des bovins



Pompe à nez



Descente aménagée

## 2. Entretien de la végétation des berges



Cours d'eau fermé par la végétation des berges empêchant la mise en lumière du cours d'eau et à terme provoquant la formation d'embâcles



Embâcle total sur le cours d'eau limitant la libre circulation des sédiments



Plantation d'espèces locales d'arbres adaptées aux berges des cours d'eau en faveur du développement d'une ripisylve pour le maintien des berges



Coupe des ligneux sur les berges pour favoriser la mise en lumière du cours d'eau

## 3. Rétablir les caractéristiques hydromorphologiques des cours d'eau : sédiments grossiers



Cours d'eau rectifié et surcreusé



Fond envasé avec formation d'un biofilm



Remise dans le talweg d'un cours d'eau pour rétablir le cours naturel de la rivière

Remise dans le talweg d'un cours d'eau pour rétablir le cours naturel de la rivière



CPIE des Collines normandes

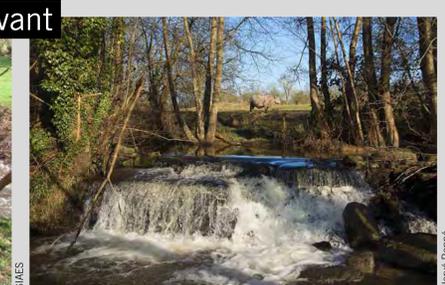


## 5.

## 4. Restaurer la continuité écologique (libre circulation de l'eau et des sédiments)



Embâcle dans le cours d'eau



Obstacle infranchissable



Phénomène d'érosion sur une parcelle de culture proche d'un cours d'eau



Arrasement d'un barrage



Plantation de haies et mise en place de talus pour stopper les phénomènes d'érosion



Hydrotube

## Qui agit en Basse-Normandie ?

Les syndicats de rivière, communautés de communes, les parcs naturels régionaux et associations gestionnaires des milieux naturels sont autant de structures à même de permettre, à terme, la restauration des cours d'eau. Avant tous travaux, des diagnostics des cours d'eau ou portions de cours d'eau sont réalisés afin de cibler les enjeux et les actions à développer.



## Qui accompagne cette réussite ?

Toutes ces actions ne seraient pas menées sans financements et donc sans l'aide des collectivités, de l'état, de la région et des Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne.



| Structures                                  | Pourcentage d'aides                           |      |        |        |          |  |                              |
|---|---|------|--------|--------|----------|--|------------------------------|
|   | AESN  | AELB | État** | Région | Europe** | Collectivité (Syndicats de rivières et/ou CDC) | Propriétaires                |
| Restauration des cours d'eau                | 60 %  |      |        | 20 %   |          | 20 %   |                              |
| Entretien des cours d'eau                   | 40 %  |      |        |        |          | 60 %   |                              |
| Arrasement de barrage                       | 100 %   |      |        |        |          |  |                              |
| Abreuvoirs (hors programme de restauration) |   |      | 50 %   |        | 50 %     |  |                              |
| Lutte contre l'érosion des sols*            | Plantation de haies...                        | 60 % |        | 20 %   |          | 20 %   | 20 % du coût des plantations |
|   | Création de talus perpendiculaires à la pente |      |        |        | 100 %    |  |                              |

\* Plantation de haies, création de talus, mise en place de zone tampon, déplacement d'entrées de champ  
\*\* Cadre NATURA 2000

Bibliographie  
Collectif 2013. Sauvons la Mulette perlière. Penn ar Bed, 215 : 39-49.

